

IV.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-469 DU 09 NOVEMBRE 2001

Mettant fin au détachement de Monsieur Akibou GBAGUIDI, Magistrat précédemment en service au cabinet du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 83-005 du 17 mai 1983 portant statut de la Magistrature Béninoise ;

Vu la loi n° 86-013 du 26 février 1986 portant statut général des Agents Permanents de l'Etat ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la législation et des droits de l'homme ;

Vu le Décret n° 2001-468 du 09 novembre 2001 portant détachement de Monsieur Akibou GBAGUIDI, Magistrat, à titre de régularisation ;

Sur rapport du garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 06 novembre 2001 ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 novembre 2001 ;

DECRETE

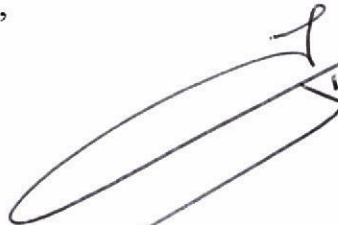
Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi n° 83-005 du 17 mai 1983 portant statut de la magistrature béninoise, il est mis fin au détachement de Monsieur Akibou GBAGUIDI, Magistrat précédemment en service au cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Article 2 : L'intéressé est remis à la disposition du garde des sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation des Droits de l'Homme pour emploi.

Article 3 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 novembre 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MINISTRES : 21 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3
BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JO 1.